



COMMUNE  
DE

Andenne

# MANDAT DE PAIEMENT

N° DU REGISTRE

Exercice 1896.

Dépenses allouées au Budget de 189

CHAPITRE , ARTICLE N°

Le Bourgmestre et les Échevins de la Commune de Andenne

arpentage de la  
coupe n° 1897 et  
division en portions

Mandent au Receveur Communal de payer au Sieur  
Cassé, Arthur, arpenteur forestier à Cerfontaine  
la somme de cinquante et un francs soixante  
deux centimes, laquelle somme lui est due pour  
l'arpentage et la division en portions, plan de  
la coupe n° 1897 de la Heer  
approuvée de la Députation du Conseil provincial  
N° 578900.

PIÈCE A L'APPUI

SOMME

Frs 51 fr 62

arpentage. 36.62 30  
portions 15. 00 00

A....., le..... 189

Les Échevins,

Le Bourgmestre,

Par le Bourgmestre et les Échevins,  
Le Secrétaire,

Pour acquit,